

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Sept Février Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, Mélanie COTTINEAU, André-Jean VIEAU, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, et Isabelle LEFOL-ANDRE.

ETAIENT EXCUSES : Julie AUBRY, Nadia KNOEPFFLER, Christophe GRANGE, Aurélie LARNAUD, Solenne HAMEL-GUITTON et Cyrielle GRIMAUULT

ETAIENT ABSENTS : Katharina THOMAS

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie COTTINEAU est désignée secrétaire de séance.

POUVOIRS : Il est donné lecture des pouvoirs de : Julie AUBRY à André-Jean VIEAU, Nadia KNOEPFFLER à Jean-François ORHON, Christophe GRANGE à Amélie CORNILLEAU, Aurélie LARNAUD à Patrick BUCHET et Cyrielle GRIMAUULT à Isabelle LEFOL-ANDRE

Objet de la délibération

Convocation le 1er février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents ou représentés : 19
Publié le 9 février 2024

2024-008 FINANCES - EXERCICE 2024 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Rapporteur : André-Jean VIEAU

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3, L.2312-4 et L.5211-36 ;

VU le débat du 13 décembre 2023 sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 ;

VU la délibération n° 030-2023 du 13 décembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

VU le compte administratif pour 2023 soumis à l'assemblée délibérante ;

VU l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 suite à l'approbation du compte administratif ;

VU le document de synthèse reprenant une comparaison des exercices 2023 et 2024 annexé à la présente délibération ;

VU le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération à la présente séance ;

CONSIDERANT le rapport de présentation du budget primitif 2024 annexé à la présente ;

CONSIDERANT le document technique du budget primitif 2024 soumis à l'assemblée délibérante, respectant la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT les modalités de vote proposées, à savoir au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, du chapitre et sans chapitre opération pour la section d'investissement, et sans vote formel sur chacun des chapitres ;

CONSIDERANT la faculté offerte par la nomenclature de M57 de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

CONSIDERANT que cette possibilité doit être encadrée par délibération de l'assemblée délibérante, lors du vote du budget, et qu'en cas de recours à cette délégation, le Président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Il est proposé que le Conseil syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 19

Votants : 19

Abstentions : 0

Exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

APPROUVE le budget primitif 2024 selon les équilibres par section suivants :

BUDGET PRINCIPAL	Budget primitif 2024
Fonctionnement	1 642 610,00 €
Investissement	132 730,00 €
TOTAL	1 775 340,00 €

AUTORISE monsieur le Président à réaliser, à l'intérieur de chaque section du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement tout virement de crédits de chapitre à chapitre, qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,

FIXE la contribution des communes membres au titre de l'exercice 2024 à 561 997.77 €, selon la répartition suivante :

	CONTRIBUTION 2024	POUR INFORMATION					
		Administration générale	Parentalité	Centres de loisirs	Accueil du mercredi	Relais Petite Enfance	Multi-Accueil
Ancenis-Saint-Géréon	408 529.07 €	75 883.23	0,00	37 282.06	32 974.33	10 521.93	251 867.52
Vair-sur-Loire	111 403.08 €	22 458.11	0,00	24 331.93	21 520.51	2 568.90	40 523.63
La Roche-Blanche	24 743.83 €	5 495.18	0,00	6 221.18	5 502.36	671.94	6 853.17
Pouillé-les-Coteaux	17 321.79 €	4 722.43	0,00	2 231.93	1 974.05	577.90	7 815.48
TOTAL	561 997,77 €	108 558,95 €	- €	70 067,10 €	61 971,25 €	14 340,67 €	307 059,80 €

PRECISE que cette contribution donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes au cours du 1^{er} trimestre 2024, pour la totalité,

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU
Pour le Président et par délégation
La directrice générale des services
Christine PRIGENT




Transmission sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SIVU (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25440268800017

POSTE COMPTABLE : Service De Gestion Comptable

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BP - SIVU DE L'ENFANCE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	18778

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	84.04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	74.22
3	Dépenses d'équipement brut / population	1.43
4	Encours de dette / population (2) (3)	2.71
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	72.34%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	116.89%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.93%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	3.66%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-835 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... ou ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté			
TOTAL DU BUDGET	1 412 249,43	1 511 930,54	137 908,20	A1		237 589,31
Investissement	90 545,58	68 276,11 (3)	-51 320,19	A2		-73 589,66
Fonctionnement	1 321 703,85	1 443 654,43 (4)	189 228,39	A3		311 178,97

	RESTES A REALISER N-1					Solde (B)
	Dépenses	Recettes				
TOTAL des RAR	I + II	1 291,18	III + IV	20 000,00	B1	18 708,82
Investissement	I	1 291,18	III	20 000,00	B2	18 708,82
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	256 298,13
Investissement	A2 + B2	-54 880,84
Fonctionnement	A3 + B3	311 178,97

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 291,18
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 291,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	20 000,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	77 849,16	132 730,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 291,18	20 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 73 558,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		152 730,00	152 730,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 642 610,00	1 393 669,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 248 940,71
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 642 610,00	1 642 610,00
TOTAL DU BUDGET (4)		1 795 340,00	1 795 340,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 404,28	0,00	801,74	801,74	801,74
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	31 929,41	1 291,18	25 537,42	25 537,42	26 828,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	510,00	510,00	510,00
Total des dépenses d'équipement		34 333,69	1 291,18	26 849,16	26 849,16	28 140,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 900,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 900,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		83 233,69	1 291,18	77 849,16	77 849,16	79 140,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	88 233,69	1 291,18	77 849,16	77 849,16	79 140,34
--------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 589,66
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 730,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	36 975,69	0,00	62 238,26	62 238,26	62 238,26
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 020,46	0,00	65 143,56	65 143,56	65 143,56
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		43 020,46	20 000,00	68 143,56	68 143,56	88 143,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	69 154,54		54 886,44	54 886,44	54 886,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 700,00		9 700,00	9 700,00	9 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		78 854,54		64 586,44	64 586,44	64 586,44

TOTAL	121 875,00	20 000,00	132 730,00	132 730,00	152 730,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 730,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

64 586,44

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	259 645,46	0,00	267 933,56	267 933,56	267 933,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 141 500,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 500,00	0,00	97 490,00	97 490,00	97 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 453 645,46	0,00	1 575 423,56	1 575 423,56	1 575 423,56
66	Charges financières	4 500,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	300,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 458 845,46	0,00	1 578 023,56	1 578 023,56	1 578 023,56

023	Virement à la section d'investissement (4)	69 154,54		54 886,44	54 886,44	54 886,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 700,00		9 700,00	9 700,00	9 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		78 854,54		64 586,44	64 586,44	64 586,44

TOTAL	1 537 700,00	0,00	1 642 610,00	1 642 610,00	1 642 610,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 642 610,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	348 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	991 771,61	0,00	1 028 669,29	1 028 669,29	1 028 669,29
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 354 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	248 940,71
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 642 610,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	64 586,44	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 000,00	0,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	801,74	0,00	801,74
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	26 828,60	0,00	26 828,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	510,00	0,00	510,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		79 140,34	0,00	79 140,34
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				73 589,66
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				152 730,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	267 933,56		267 933,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 210 000,00		1 210 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	97 490,00	0,00	97 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 200,00	0,00	1 200,00
67	Charges spécifiques (9)	400,00	0,00	400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	9 700,00	10 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		54 886,44	54 886,44
Dépenses de fonctionnement – Total		1 578 023,56	64 586,44	1 642 610,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 642 610,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 905,30	0,00	2 905,30
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	23 000,00	0,00	23 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 700,00	9 700,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		54 886,44	54 886,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		25 905,30	64 586,44	90 491,74
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				62 238,26
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				152 730,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	355 000,00		355 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 028 669,29		1 028 669,29
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 393 669,29	0,00	1 393 669,29
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				248 940,71
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 642 610,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII = I + II
TOTAL		88 233,69	1 291,18	0,00	77 849,16	77 849,16	0,00	77 849,16	79 140,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 404,28	0,00	0,00	801,74	801,74	0,00	801,74	801,74
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 929,41	1 291,18	0,00	25 537,42	25 537,42	0,00	25 537,42	26 828,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	510,00	510,00	0,00	510,00	510,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		34 333,69	1 291,18	0,00	26 849,16	26 849,16	0,00	26 849,16	28 140,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 900,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		48 900,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		83 233,69	1 291,18	0,00	77 849,16	77 849,16	0,00	77 849,16	79 140,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									73 589,66
Total des dépenses d'investissement cumulées									152 730,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RECETTES			TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
			I		II	III = I + II
TOTAL		84 899,31	20 000,00	70 491,74	70 491,74	90 491,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 044,77	20 000,00	5 905,30	5 905,30	25 905,30
021	Virement de la section de fonctionnement	69 154,54		54 886,44	54 886,44	54 886,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 700,00		9 700,00	9 700,00	9 700,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		78 854,54		64 586,44	64 586,44	64 586,44

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	62 238,26
---------------------------------------	------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	152 730,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	88 233,69	1 291,18	0,00	77 849,16	77 849,16	0,00	77 849,16	79 140,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 404,28	0,00	0,00	801,74	801,74	0,00	801,74
2031	Frais d'études	2 404,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions droits similaires	0,00	0,00	0,00	801,74	801,74	0,00	801,74
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 929,41	1 291,18	0,00	25 537,42	25 537,42	0,00	25 537,42
21351	Bâtiments publics	21 243,43	0,00	0,00	9 476,79	9 476,79	0,00	9 476,79
21838	Autre matériel informatique	2 516,43	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 172,80	1 291,18	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 996,75	0,00	0,00	11 160,63	11 160,63	0,00	11 160,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	510,00	510,00	0,00	510,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	510,00	510,00	0,00	510,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	34 333,69	1 291,18	0,00	26 849,16	26 849,16	0,00	26 849,16	28 140,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	48 900,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00
1641	Emprunts en euros	48 900,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses financières	48 900,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	83 233,69	1 291,18	0,00	77 849,16	77 849,16	0,00	77 849,16	79 140,34
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		84 899,31	20 000,00	70 491,74	70 491,74	90 491,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 000,00	3 000,00	3 000,00	23 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
10222	FCTVA	6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Crte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 044,77	0,00	2 905,30	2 905,30	2 905,30
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 044,77	20 000,00	5 905,30	5 905,30	25 905,30
021	Virement de la section de fonctionnement	69 154,54		54 886,44	54 886,44	54 886,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 700,00		9 700,00	9 700,00	9 700,00
281838	Autre matériel informatique	4 200,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	4 500,00		6 300,00	6 300,00	6 300,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		78 854,54		64 586,44	64 586,44	64 586,44

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16448.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 537 700,00	0,00	0,00	1 642 610,00	1 642 610,00	0,00	1 642 610,00	1 642 610,00
011	Charges à caractère général (3)	259 645,46	0,00	0,00	267 933,56	267 933,56	0,00	267 933,56	267 933,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 141 500,00	0,00		1 210 000,00	1 210 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 500,00	0,00	0,00	97 490,00	97 490,00	0,00	97 490,00	97 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 453 645,46	0,00	0,00	1 575 423,56	1 575 423,56	0,00	1 575 423,56	1 575 423,56
66	Charges financières	4 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	300,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 200,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
Total des dépenses réelles		1 458 845,46	0,00	0,00	1 578 023,56	1 578 023,56	0,00	1 578 023,56	1 578 023,56
023	Virement à la section d'investissement	69 154,54			54 886,44	54 886,44		54 886,44	54 886,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 700,00			9 700,00	9 700,00		9 700,00	9 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		78 854,54			64 586,44	64 586,44		64 586,44	64 586,44

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 642 610,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 354 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	348 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	991 771,61	0,00	1 028 669,29	1 028 669,29	1 028 669,29
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	5 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 248 940,71

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 642 610,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL			I	0,00	1 642 610,00	1 642 610,00	0,00	1 642 610,00	1 642 610,00
011	Charges à caractère général (4)	259 645,46	0,00	0,00	267 933,56	267 933,56	0,00	267 933,56	267 933,56
6042	Achats de prestations de services	59 100,00	0,00		57 800,00	57 800,00	0,00	57 800,00	57 800,00
60611	Eau et assainissement	2 515,46	0,00		1 983,56	1 983,56	0,00	1 983,56	1 983,56
60612	Energie - Electricité	20 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60622	Carburants	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60623	Alimentation	29 290,00	0,00		29 450,00	29 450,00	0,00	29 450,00	29 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 870,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 300,00	0,00		5 650,00	5 650,00	0,00	5 650,00	5 650,00
60636	Habillement et vêtements de travail	800,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
61351	Matériel roulant	4 730,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
61358	Autres	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6156	Maintenance	16 700,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6168	Autres primes d'assurance	3 800,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 900,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	33 900,00	0,00		41 900,00	41 900,00	0,00	41 900,00	41 900,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6234	Réceptions	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6236	Catalogues et imprimés	4 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6247	Transports collectifs	12 090,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 250,00	0,00		3 250,00	3 250,00	0,00	3 250,00	3 250,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 300,00	0,00		9 400,00	9 400,00	0,00	9 400,00	9 400,00
6284	Redevances pour services rendus	3 300,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 600,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 141 500,00	0,00		1 210 000,00	1 210 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00
6218	Autre personnel extérieur	107 000,00	0,00		101 000,00	101 000,00		101 000,00	101 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 400,00	0,00		3 350,00	3 350,00		3 350,00	3 350,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 440,00	0,00		17 300,00	17 300,00		17 300,00	17 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 050,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	402 000,00	0,00		421 700,00	421 700,00		421 700,00	421 700,00
64112	SFT, indemnité de résidence	14 050,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités	84 700,00	0,00		108 500,00	108 500,00		108 500,00	108 500,00
64131	Rémunérations	228 740,00	0,00		237 830,00	237 830,00		237 830,00	237 830,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	0,00		12 100,00	12 100,00		12 100,00	12 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 150,00	0,00		125 600,00	125 600,00		125 600,00	125 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 300,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 300,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 730,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 040,00	0,00		9 700,00	9 700,00		9 700,00	9 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 150,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6488	Autres	50,00	0,00		20,00	20,00		20,00	20,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	52 500,00	0,00	0,00	97 490,00	97 490,00	0,00	97 490,00	97 490,00
6541	Créances admises en non-valeur	750,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6542	Créances éteintes	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 000,00	0,00		5 780,00	5 780,00	0,00	5 780,00	5 780,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		1 180,00	1 180,00	0,00	1 180,00	1 180,00
65818	Autres	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	45 000,00	0,00		89 230,00	89 230,00	0,00	89 230,00	89 230,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		1 453 645,46	0,00	0,00	1 575 423,56	1 575 423,56	0,00	1 575 423,56	1 575 423,56
66	Charges financières	4 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	300,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	300,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		5 200,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
Total des dépenses réelles		1 458 845,46	0,00	0,00	1 578 023,56	1 578 023,56	0,00	1 578 023,56	1 578 023,56
023	Virement à la section d'investissement	69 154,54			54 886,44	54 886,44		54 886,44	54 886,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 700,00			9 700,00	9 700,00		9 700,00	9 700,00
6811	Dot. amort. immas incorporelles	9 700,00			9 700,00	9 700,00		9 700,00	9 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		78 854,54			64 586,44	64 586,44		64 586,44	64 586,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 354 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	348 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
7066	Redevances services à caractère social	348 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	991 771,61	0,00	1 028 669,29	1 028 669,29	1 028 669,29
744	FCTVA	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	557 706,94	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	561 997,77	561 997,77	561 997,77
747888	Autres	433 064,67	0,00	461 671,52	461 671,52	461 671,52
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 349 771,61	0,00	1 393 669,29	1 393 669,29	1 393 669,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
MON225206	SFIL	01/12/2004	01/12/2004	01/01/2005	700 000,00	F		4,280	4,260		M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor à mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		50 981,26					50 981,26	1 189,18	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		50 981,26					50 981,26	1 189,18	0,00	0,00
MON225206	N	0,00	A-1	50 981,26	0,00	F		0,000	50 981,26	1 189,18	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		50 981,26					50 981,26	1 189,18	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	50 981,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des Intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des Intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300 €	07/02/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2031 - Frais d'études non suivis de réalisation	5
L	2032 - Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5
L	2032 - Frais de recherche et de développement non suivis de réalisation	1
L	2033 - Frais d'insertion non suivis de réalisation	5
L	2051 - Brevets	0
L	2051 - Logiciels bureautiques	2
L	2051 - Logiciels applicatifs, progiciels	5
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5
L	204... - ... pour le financement biens mobiliers, matériels ou études	5
L	204... - ... pour le financement de bâtiments et installations	30
L	204... - ... pour le financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40
L	2121 - Plantations d'arbres et arbustes	10
L	21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics	20
L	215742 - Installations, matériel et outillages des colonies de vacances	5
L	21578 - Autre matériel technique	5
L	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	5
L	21622 - Biens historiques et culturels mobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées	30
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10
L	21828 - Voitures	8
L	21838 - Autre matériel informatique	3
L	21848 - Autres matériels de bureau	5
L	21848 - Autres mobiliers	10
L	2185 - Matériel de téléphonie : téléphones portables	2
L	2185 - Matériel de téléphonie : téléphones fixes, serveurs téléphoniques, ...	5
L	2185 - Matériel de téléphonie : infrastructures	10
L	2186 - Cheptel	6
L	2188 - Coffre-fort	20
L	2188 - Equipement de cuisine	10
L	2188 - Matériel pédagogique, éducatif, sportif à usage spécifique des services	6
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	6

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00
Créances douteuses	0,00	18/06/2021	288,00	288,00	0,00	288,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,14	1,14	1,14	0,00	1,14
Adjoint administratif	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,00	0,64	0,64	0,64	0,00	0,64
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,07	2,07	2,07	0,00	2,07
Adjoint technique	C	1,00	1,07	2,07	2,07	0,00	2,07
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2e classe	E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	5,65	9,65	7,22	0,00	7,22
ATSEM de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	B	0,00	3,37	3,37	2,44	0,00	2,44

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	4,00	1,39	5,39	3,89	0,00	3,89
Infirmier en soins généraux	A	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller des activités physiques et sportives	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,26	5,31	8,57	8,57	0,00	8,57
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	4,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	0,00	1,31	1,31	1,31	0,00	1,31
Animateur	B	1,26	0,00	1,26	1,26	0,00	1,26
Animateur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,26	13,17	21,43	19,00	0,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-6-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-6-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-6-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-6-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-6-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-6-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent – peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-6, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-73 589,66	-73 589,66
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	18 708,82	18 708,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-54 880,84	-54 880,84

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	62 238,26	62 238,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-54 880,84	-54 880,84
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-11 351,40	-11 351,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	51 000,00	51 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	67 491,74	67 491,74
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	16 491,74	16 491,74

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 000,00	51 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 000,00	51 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	51 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		67 491,74	III
			67 491,74
Ressources propres externes de l'année (a)		2 905,30	2 905,30
10222	FCTVA	2 905,30	2 905,30
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		64 586,44	64 586,44
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 400,00	2 400,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 000,00	1 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 300,00	6 300,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	54 886,44	54 886,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AUBRY Julie	
AUNEAU Olivier	
BOUYER Arnaud	
BUCHET Patrick	
CAILLET Florent	
CLOUET Delphine	
CORNILLEAU Amélie	
COTTINEAU Mélanie	
FRESNEAU Camille	
GRANGE Christophe	
GRIMAULT Cyrielle	
HAMEL-GUITTON Solenne	
KNOEPFFLER Nadia	
LARNAUD Aurélie	
LEFOL-ANDRE Isabelle	
LENOBLE Séverine	
ORHON Jean-François	
PHILIPPEAU Christelle	
SOURISSEAU Freddy	
THOMAS Katharina	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
VIEAU André-Jean	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

		CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES		1 485 474,22	1 544 000,00	1 632 882,82	1 642 610,00
<i>Opérations réelles</i>		1 484 096,95	1 539 000,00	1 632 882,82	1 642 610,00
013	Atténuations de charges	17 893,84	10 000,00	14 599,42	10 000,00
70	Produits des services	328 307,67	348 000,00	366 076,44	355 000,00
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	449 962,29	434 064,67	503 721,43	466 671,52
74	Contributions des communes membres	487 746,99	557 706,94	557 706,94	561 997,77
75	Produits divers de gestion courante	1 210,80	0,00	1 501,49	0,00
77	Produits exceptionnels	71,39	0,00	48,71	0,00
002	Excédent antérieur reporté	198 903,97	189 228,39	189 228,39	248 940,71
<i>Opérations d'ordre</i>		1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
DEPENSES		1 259 270,14	1 544 000,00	1 321 703,85	1 642 610,00
<i>Opérations réelles</i>		1 251 868,96	1 465 145,46	1 313 716,99	1 578 023,56
011	Charges à caractère général	184 676,36	259 645,46	211 000,22	267 933,56
012	Charges de personnel	1 055 556,69	1 141 500,00	1 093 952,33	1 210 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 201,09	7 500,00	5 336,46	97 490,00
66	Frais financiers	5 362,82	4 500,00	3 320,56	1 200,00
67	Charges exceptionnelles	72,00	45 400,00	107,42	400,00
68	Dotations aux provisions	0,00	300,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	6 300,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>		7 401,18	78 854,54	7 986,86	64 586,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00	69 154,54	0,00	54 886,44
042	Dotations aux amortissements	7 401,18	9 700,00	7 986,86	9 700,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		226 204,08	0,00	311 178,97	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES		47 535,15	161 875,00	68 276,11	132 730,00
<i>Opérations réelles</i>		40 133,97	83 020,46	60 289,25	68 143,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 133,97	43 020,46	40 289,25	65 143,56
13	Subventions	0,00	40 000,00	20 000,00	3 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>		7 401,18	78 854,54	7 986,86	64 586,44
021	Virement à la section d'investissement	0,00	69 154,54	0,00	54 886,44
040	Dotations aux amortissements	7 401,18	9 700,00	7 986,86	9 700,00
DEPENSES		98 855,34	161 875,00	141 865,77	151 438,82
<i>Opérations réelles</i>		98 855,34	161 875,00	141 865,77	151 438,82
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 796,90	48 900,00	48 829,64	51 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 028,28	12 624,00	801,74
21	Immobilisations corporelles	29 726,32	39 986,33	29 091,94	25 537,42
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	510,00
020	Dépenses imprévues	0,00	1 640,20	0,00	0,00
040	Travaux en régie	1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	20 954,85	51 320,19	51 320,19	73 589,66
RESULTAT DE L'EXERCICE		-51 320,19	0,00	-73 589,66	-18 708,82

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	362 620,38	397 752,99	397 752,99	408 529,07
Vair-sur-Loire	89 411,19	118 777,84	118 777,84	111 403,08
La Roche-Blanche	23 706,14	31 013,02	31 013,02	24 743,83
Pouillé-les-Coteaux	12 009,28	10 163,09	10 163,09	17 321,79
TOTAL	487 746,99	557 706,94	557 706,94	561 997,77

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
	121 950,58
Résultat de fonctionnement 2023	189 228,39
Résultat de fonctionnement 2022	<u>311 178,97</u>
A Résultat de fonctionnement total	
	-22 269,47
Résultat d'investissement 2023	-51 320,19
Résultat d'investissement 2022	<u>-73 589,66</u>
B Résultat d'investissement total	
	18 708,82
C Restes à réaliser 2023	
A+B+C Résultat net global cumulé	<u>256 298,13</u>

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
<i>Opérations réelles</i>				
	128 550,52	109 100,00	84 616,45	167 200,00
	128 550,52	109 100,00	84 616,45	167 200,00
013				
70				
74				
74	0,00	26 000,00	0,00	25 035,66
74	43 202,21	6 798,34	6 798,34	108 558,95
75	50,51		1 500,66	
77	0,00	0,00	15,79	0,00
002	85 297,80	76 301,66	76 301,66	33 605,39
<i>Opérations d'ordre</i>				
	0,00	0,00	0,00	0,00
042	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES				
<i>Opérations réelles</i>				
	52 248,86	109 100,00	51 011,06	167 200,00
	51 432,43	108 000,00	50 421,93	166 600,00
011	17 779,76	15 900,00	17 865,42	19 000,00
012	32 852,02	45 200,00	32 083,69	61 000,00
65	800,65	600,00	472,82	85 600,00
66	0,00	1 000,00	0,00	0,00
67	0,00	45 000,00	0,00	0,00
68	0,00	300,00	0,00	1 000,00
022				
<i>Opérations d'ordre</i>				
	816,43	1 100,00	589,13	600,00
023	0,00	500,00	0,00	0,00
042	816,43	600,00	589,13	600,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	76 301,66	0,00	33 605,39	0,00

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
<i>Opérations réelles</i>				
	1 790,17	1 100,00	626,42	600,00
	973,74	0,00	37,29	0,00
10	973,74		37,29	
13				
001				0,00
<i>Opérations d'ordre</i>				
	816,43	1 100,00	589,13	600,00
021	0,00	500,00	0,00	0,00
040	816,43	600,00	589,13	600,00
DEPENSES				
<i>Opérations réelles</i>				
	973,74	1 100,00	-672,46	600,00
	973,74	1 100,00	-672,46	600,00
13				
16				
20				200,00
21		1 916,43	143,97	1 698,88
23				
020				
001	973,74	-816,43	-816,43	-1 298,88
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	816,43	0,00	1 298,88	0,00

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
CONTRIBUTION DES COMMUNES				
Ancenis-Saint-Géréon	30 227,40	4 762,34	4 762,34	75 883,23
Vair-sur-Loire	8 910,64	1 407,14	1 407,14	22 458,11
La Roche-Blanche	2 174,63	335,98	335,98	5 495,18
Pouillé-les-Coteaux	1 889,54	292,88	292,88	4 722,43
TOTAL	43 202,21	6 798,34	6 798,34	108 558,95

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION				
Résultat de fonctionnement 2023		-42 696,27		
Résultat de fonctionnement 2022		76 301,66		
A Résultat de fonctionnement total		33 605,39		
Résultat d'investissement 2023		482,45		
Résultat d'investissement 2022		816,43		
B Résultat d'investissement total		1 298,88		
C Restes à réaliser 2023		0,00		
A+B+C Résultat net global cumulé		34 904,27		

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	11 230,95	23 300,00	22 882,24	21 460,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>11 230,95</i>	<i>23 300,00</i>	<i>22 882,24</i>	<i>21 460,00</i>
013 Atténuations de charges				
70 Produits des services				
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	5 500,00	15 564,67	15 146,91	10 935,86
74 Contributions des communes membres				0,00
75 Produits divers de gestion courante				
77 Produits exceptionnels				
002 Excédent antérieur reporté	5 730,95	7 735,33	7 735,33	10 524,14
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042 Travaux en régie		0,00	0,00	0,00
DÉPENSES	3 495,62	23 300,00	12 358,10	21 460,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>3 495,62</i>	<i>23 300,00</i>	<i>12 358,10</i>	<i>21 460,00</i>
011 Charges à caractère général	2 756,72	13 200,00	6 897,21	14 500,00
012 Charges de personnel	738,90	3 800,00	5 460,89	2 750,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	4 210,00
66 Frais financiers				
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues		6 300,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
023 Virement à la section d'investissement				
042 Dotations aux amortissements				
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 735,33	0,00	10 524,14	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
10 Dotations, fonds divers et réserves				
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
021 Virement à la section d'investissement				
040 Dotations aux amortissements				
DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				
21 Immobilisations corporelles				
23 Immobilisations en cours				
020 Dépenses imprévues				
001 Déficit d'investissement reporté				
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon				
Vair-sur-Loire				
La Roche-Blanche				
Pouillé-les-Coteaux				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION				
		2 788,81		
		7 735,33		
A	Résultat de fonctionnement total	10 524,14		
		0,00		
		0,00		
B	Résultat d'investissement total	0,00		
		0,00		
C	Restes à réaliser 2023	0,00		
A+B+C	Résultat net global cumulé	10 524,14		

CA 2022

BUDGET GLOBAL
2023

CA 2023

BUDGET PRIMITIF
2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		211 677,43	228 300,00	280 996,38	268 650,00
<i>Opérations réelles</i>		211 677,43	228 300,00	280 996,38	268 650,00
013	Atténuations de charges	379,08	0,00	36,42	0,00
70	Produits des services	101 608,13	100 000,00	118 167,80	110 000,00
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	41 883,85	30 000,00	64 492,16	48 300,00
74	Contributions des communes membres	60 008,92	109 234,87	109 234,87	61 971,25
75	Produits divers de gestion courante	36,37		0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Excédent antérieur reporté	7 761,08	-10 934,87	-10 934,87	48 378,75
<i>Opérations d'ordre</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie		0,00	0,00	0,00
DEPENSES		222 612,30	228 300,00	232 617,63	268 650,00
<i>Opérations réelles</i>		222 559,53	227 800,00	232 564,86	267 950,00
011	Charges à caractère général	26 776,84	31 200,00	28 298,69	33 000,00
012	Charges de personnel	195 485,57	196 000,00	204 017,12	234 250,00
65	Autres charges de gestion courante	297,12	600,00	249,05	700,00
66	Frais financiers				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>		52,77	500,00	52,77	700,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	300,00	0,00	500,00
042	Dotations aux amortissements	52,77	200,00	52,77	200,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		-10 934,87	0,00	48 378,75	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		250,50	502,23	52,77	700,00
<i>Opérations réelles</i>		197,73	2,23	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	197,73	2,23		
13	Subventions				
001	Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>		52,77	500,00	52,77	700,00
021	Virement à la section d'investissement	0,00	300,00	0,00	500,00
040	Dotations aux amortissements	52,77	200,00	52,77	200,00
DEPENSES		197,73	502,23	25,48	700,00
<i>Opérations réelles</i>		197,73	502,23	25,48	700,00
13	Subventions				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	0,00	555,00	78,25	727,29
23	Immobilisations en cours				
020	Dépenses imprévues				
001	Déficit d'investissement reporté	197,73	-52,77	-52,77	-27,29
RESULTAT DE L'EXERCICE		52,77	0,00	27,29	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	29 334,31	55 210,92	55 210,92	32 974,33
Vair-sur-Loire	21 397,63	39 796,31	39 796,31	21 520,51
La Roche-Blanche	7 030,82	11 794,68	11 794,68	5 502,36
Pouillé-les-Coteaux	2 246,16	2 432,96	2 432,96	1 974,05
TOTAL	60 008,92	109 234,87	109 234,87	61 971,25

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

Résultat de fonctionnement 2023	59 313,62
Résultat de fonctionnement 2022	-10 934,87
A Résultat de fonctionnement total	48 378,75
Résultat d'investissement 2023	-25,48
Résultat d'investissement 2022	52,77
B Résultat d'investissement total	27,29
C Restes à réaliser 2023	
A+B+C Résultat net global cumulé	48 406,04

CA 2022

BUDGET GLOBAL
2023

CA 2023

BUDGET PRIMITIF
2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES		328 424,48	367 700,00	368 191,44	348 100,00
<i>Opérations réelles</i>		328 424,48	367 700,00	368 191,44	348 100,00
013	Atténuations de charges	1 368,59	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	140 822,01	163 000,00	155 937,72	160 000,00
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	61 840,96	51 500,00	59 053,72	50 600,00
74	Contributions des communes membres	70 598,61	120 335,44	120 335,44	70 067,10
75	Produits divers de gestion courante	172,23	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70,69	0,00	0,00	0,00
002	Excédent antérieur reporté	53 551,39	32 864,56	32 864,56	67 432,90
<i>Opérations d'ordre</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
042	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		295 272,72	367 700,00	300 758,54	348 100,00
<i>Opérations réelles</i>		293 205,59	365 100,00	298 419,11	345 700,00
011	Charges à caractère général	69 649,95	88 750,00	68 826,75	86 650,00
012	Charges de personnel	222 208,05	274 000,00	228 519,20	257 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 275,59	2 050,00	965,74	- 1 750,00
66	Frais financiers				300,00
67	Charges exceptionnelles	72,00	300,00	107,42	
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>		2 067,13	2 600,00	2 339,43	2 400,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	200,00	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissements	2 067,13	2 400,00	2 339,43	2 400,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		33 151,76	0,00	67 432,90	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

		CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES		3 490,87	3 700,00	2 981,91	2 400,00
<i>Opérations réelles</i>		1 423,74	1 100,00	642,48	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 423,74	1 100,00	642,48	
13	Subventions				
001	Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>		2 067,13	2 600,00	2 339,43	2 400,00
021	Virement à la section d'investissement	0,00	200,00	0,00	0,00
040	Dotations aux amortissements	2 067,13	2 400,00	2 339,43	2 400,00
DEPENSES		3 699,82	3 700,00	2 197,45	2 400,00
<i>Opérations réelles</i>		3 699,82	3 700,00	2 197,45	2 400,00
13	Subventions				
16	Emprunts et dettes assimilées				200,00
20	Immobilisations incorporelles				2 984,46
21	Immobilisations corporelles	2 734,80	3 491,05	1 988,50	
23	Immobilisations en cours				
020	Dépenses imprévues				
001	Déficit d'investissement reporté	965,02	208,95	208,95	-784,46
RESULTAT DE L'EXERCICE		-208,95	0,00	784,46	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	43 413,89	77 453,18	77 453,18	37 282,06
Vair-sur-Loire	18 578,86	31 147,95	31 147,95	24 331,93
La Roche-Blanche	6 319,24	9 083,09	9 083,09	6 221,18
Pouillé-les-Coteaux	2 285,62	2 651,22	2 651,22	2 231,93
TOTAL	70 598,61	120 335,44	120 335,44	70 067,10

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION

	Résultat de fonctionnement 2023	34 568,34
	Résultat de fonctionnement 2022	32 864,56
A	Résultat de fonctionnement total	67 432,90
	Résultat d'investissement 2023	575,51
	Résultat d'investissement 2022	208,95
B	Résultat d'investissement total	784,46
C	Restes à réaliser 2023	
A+B+C	Résultat net global cumulé	68 217,36

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	143 528,07	129 600,00	172 326,39	154 300,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>143 068,95</i>	<i>129 600,00</i>	<i>172 326,39</i>	<i>154 300,00</i>
013 Atténuations de charges	1 173,06	0,00	13 848,07	0,00
70 Produits des services				
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	100 745,85	70 000,00	98 845,40	93 000,00
74 Contributions des communes membres	33 484,29	32 953,14	32 953,14	14 340,67
75 Produits divers de gestion courante	200,04		0,00	
77 Produits exceptionnels			32,92	
002 Excédent antérieur reporté	7 465,71	26 646,86	26 646,86	46 959,33
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>459,12</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042 Travaux en régie	459,12	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	116 881,21	129 600,00	125 367,06	154 300,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>115 755,26</i>	<i>128 100,00</i>	<i>123 970,89</i>	<i>152 800,00</i>
011 Charges à caractère général	14 852,25	24 900,00	16 063,00	26 500,00
012 Charges de personnel	100 198,19	102 400,00	107 196,62	125 000,00
65 Autres charges de gestion courante	704,82	800,00	711,27	1 300,00
66 Frais financiers				
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 125,95</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 396,17</i>	<i>1 500,00</i>
023 Virement à la section d'investissement				
042 Dotations aux amortissements	1 125,95	1 500,00	1 396,17	1 500,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 646,86	0,00	46 959,33	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES	1 560,03	1 500,00	1 555,91	1 500,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>434,08</i>	<i>0,00</i>	<i>159,74</i>	<i>0,00</i>
10 Dotations, fonds divers et réserves	434,08		159,74	
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 125,95</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 396,17</i>	<i>1 500,00</i>
021 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Dotations aux amortissements	1 125,95	1 500,00	1 396,17	1 500,00
DEPENSES	-3 074,66	-2 000,00	-3 690,88	1 500,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>-3 074,66</i>	<i>-2 000,00</i>	<i>-3 690,88</i>	<i>1 500,00</i>
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				200,00
21 Immobilisations corporelles	718,80	994,49	943,81	6 376,79
23 Immobilisations en cours				170,00
020 Dépenses imprévues		1 640,20	0,00	0,00
040 Travaux en régie	459,12	0,00	0,00	0,00
001 Déficit d'investissement reporté	-4 252,58	-4 634,69	-4 634,69	-5 246,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 634,69	3 500,00	5 246,79	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	24 748,94	24 195,56	24 195,56	10 521,93
Vair-sur-Loire	6 062,94	5 904,29	5 904,29	2 568,90
La Roche-Blanche	1 135,87	1 530,21	1 530,21	671,94
Pouillé-les-Coteaux	1 536,54	1 323,08	1 323,08	577,90
TOTAL	33 484,29	32 953,14	32 953,14	14 340,67

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	20 312,47
Résultat de fonctionnement 2022	26 646,86
A Résultat de fonctionnement total	46 959,33
Résultat d'investissement 2023	5 246,79
Résultat d'investissement 2022	4 634,69
B Résultat d'investissement total	9 881,48
C Restes à réaliser 2023	
A+B+C Résultat net global cumulé	56 840,81

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRIMITIF 2024
MULTI-ACCUEIL

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	662 062,77	686 000,00	703 869,92	682 900,00
<i>Opérations réelles</i>	661 144,62	681 000,00	703 869,92	682 900,00
013 Atténuations de charges	14 973,11	10 000,00	714,93	10 000,00
70 Produits des services	85 877,53	85 000,00	91 970,92	85 000,00
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	239 991,63	241 000,00	266 183,24	238 800,00
74 Contributions des communes membres	280 452,96	288 385,15	288 385,15	307 059,80
75 Produits divers de gestion courante	751,65		0,83	
77 Produits exceptionnels	0,70		0,00	
002 Excédent antérieur reporté	39 097,04	56 614,85	56 614,85	42 040,20
<i>Opérations d'ordre</i>	918,15	5 000,00	0,00	0,00
042 Travaux en régie	918,15	5 000,00	0,00	0,00
DEPENSES	568 759,43	686 000,00	599 591,46	682 900,00
<i>Opérations réelles</i>	565 420,53	612 845,46	595 982,10	623 513,56
011 Charges à caractère général	52 860,84	85 695,46	73 049,15	88 283,56
012 Charges de personnel	504 073,96	520 100,00	516 674,81	530 000,00
65 Autres charges de gestion courante	3 122,91	3 450,00	2 937,58	3 930,00
66 Frais financiers	5 362,82	3 500,00	3 320,56	1 200,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	100,00
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	3 338,90	73 154,54	3 609,36	59 386,44
023 Virement à la section d'investissement	0,00	68 154,54	0,00	54 386,44
042 Dotations aux amortissements	3 338,90	5 000,00	3 609,36	5 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	93 303,34	0,00	104 278,46	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES	40 443,58	155 072,77	63 059,10	127 530,00
<i>Opérations réelles</i>	37 104,68	81 918,23	59 449,74	68 143,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	37 104,68	41 918,23	39 449,74	65 143,56
13 Subventions	0,00	40 000,00	20 000,00	3 000,00
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	3 338,90	73 154,54	3 609,36	59 386,44
021 Virement à la section d'investissement	0,00	68 154,54	0,00	54 386,44
040 Dotations aux amortissements	3 338,90	5 000,00	3 609,36	5 000,00
DEPENSES	97 058,71	158 572,77	144 006,18	146 238,82
<i>Opérations réelles</i>	97 058,71	158 572,77	144 006,18	146 238,82
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées	46 796,90	48 900,00	48 829,64	51 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 028,28	12 624,00	201,74
21 Immobilisations corporelles	26 272,72	33 029,36	25 937,41	13 750,00
23 Immobilisations en cours				340,00
020 Dépenses imprévues				
040 Travaux en régie	918,15	5 000,00	0,00	0,00
001 Déficit d'investissement reporté	23 070,94	56 615,13	56 615,13	80 947,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	-56 615,13	-3 500,00	-80 947,08	-18 708,82

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	234 895,84	236 130,99	236 130,99	251 867,52
Vair-sur-Loire	34 461,12	40 522,15	40 522,15	40 523,63
La Roche-Blanche	7 045,58	8 269,06	8 269,06	6 853,17
Pouillé-les-Coteaux	4 050,42	3 462,95	3 462,95	7 815,48
TOTAL	280 452,96	288 385,15	288 385,15	307 059,80

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	47 663,61
Résultat de fonctionnement 2022	56 614,85
A Résultat de fonctionnement total	104 278,46
Résultat d'investissement 2023	-24 331,95
Résultat d'investissement 2022	-56 615,13
B Résultat d'investissement total	-80 947,08
C Restes à réaliser 2023	18 708,82
A+B+C Résultat net global cumulé	42 040,20



ANCENIS-SAINT-GÉREON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRIMITIF 2024 RAPPORT DE PRESENTATION

*Conseil syndical
Séance du 7 février 2024*

CA 2023 & BP 2024: *Préalable*

Chaque activité représente une part distincte dans le budget du SIVU de l'Enfance, avec des modes de financement différents.

Les éléments présentés ci-après viennent faciliter la compréhension du document joint en annexe, reprenant en détail les équilibres par activité.

Ce document expose par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget global 2023, le compte administratif 2023 et le projet de budget primitif 2024.

Les grandes masses budgétaires du CA 2023 sont présentées succinctement en début du document, avant d'être reprises dans le détail pour chacune des activités au stade de la présentation du BP 2024.





CA 2023 & BP 2024: *Préalable*

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'instruction budgétaire et comptable applicable au SIVU de l'enfance est désormais la M57, en lieu et place de la M14.

Les principaux changements induits par cette évolution :

- L'obligation d'approuver un règlement budgétaire et financier,
- La possibilité de voter le budget par nature avec une présentation fonctionnelle (objectif 2025),
- La faculté d'effectuer des virements de crédits entre chapitres, dans la limite maximale de 7,5 % des crédits ouverts,
- L'application de la règle du *prorata temporis* pour les amortissements d'immobilisations, avec des dérogations possibles,
- Une gestion hors budget des dépenses imprévues.



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : fonctionnement

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RECETTES REELLES DE L'EXERCICE



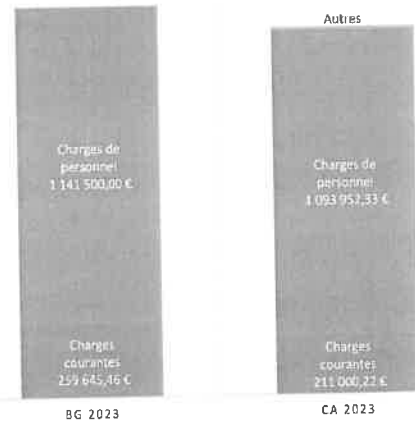
Taux de réalisation :
106,96 %

(102,08 % en 2022)

Taux de réalisation :
89,66 %

(91,14 % en 2022)

DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE

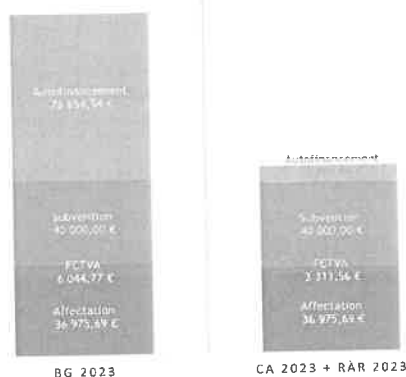


Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : investissement

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RECETTES DE L'EXERCICE



Taux de réalisation :
54,53 %

Taux de réalisation :
91,26 %

DEPENSES DE L'EXERCICE



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : résultats

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RESULTATS 2023

Résultats N-1

Résultats de l'exercice

Restes à réaliser

Résultats cumulés

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		189 228,39 €	189 228,39 €
b/ Investissement (c/001)	51 320,19 €		51 320,19 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 443 654,43 €	121 950,58 €
<i>mouvements réels</i>	1 313 716,99 €	1 443 654,43 €	129 937,44 €
<i>mouvements d'ordre</i>	7 986,86 €	- €	7 986,86 €
b/ Investissement	90 545,58 €	68 276,11 €	- 22 269,47 €
<i>mouvements réels</i>	90 545,58 €	23 313,56 €	67 232,02 €
<i>mouvements d'ordre</i>	- €	7 986,86 €	7 986,86 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		36 975,69 €	36 975,69 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
c/ Global	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
6 - RESULTATS NETS DE CLÔTURE (4+5)			256 298,13 €
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 632 882,82 €	311 178,97 €
b/ Investissement	143 156,95 €	88 276,11 €	- 54 880,84 €

- Multi-accueil
- Solde subvention CAF sur la maison de l'enfance

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : affectation

Les contributions des communes étant déterminées sur la base de critères par activités du syndicat, l'affectation définitive du résultat de fonctionnement respecte cette analyse par secteur.

AFFECTATION 2023

OBLIGATOIRE

LIBRE

	Administration générale	Parentalité	Accueil du mercredi	Centres de loisirs	Relais petite enfance	Multi-accueil	SIVU de l'enfance
Excédent de fonctionnement à affecter	33 605,39 €	10 524,14 €	48 378,75 €	67 432,90 €	46 959,33 €	104 278,46 €	311 178,97 €
Résultat d'investissement	1 298,88 €	- €	27,29 €	784,46 €	5 246,79 €	- 80 947,08 €	- 73 589,66 €
+/- Solde des restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	18 708,82 €	18 708,82 €
= BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT	1 298,88 €	- €	27,29 €	784,46 €	5 246,79 €	- 62 238,26 €	- 54 880,84 €
Couverture de besoin de financement (c/1068)	- €	- €	- €	- €	- €	62 238,26 €	62 238,26 €
Financement complémentaire de l'investissement							- €
Report à nouveau de fonctionnement (c/002)	33 605,39 €	10 524,14 €	48 378,75 €	67 432,90 €	46 959,33 €	42 040,20 €	248 940,71 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement



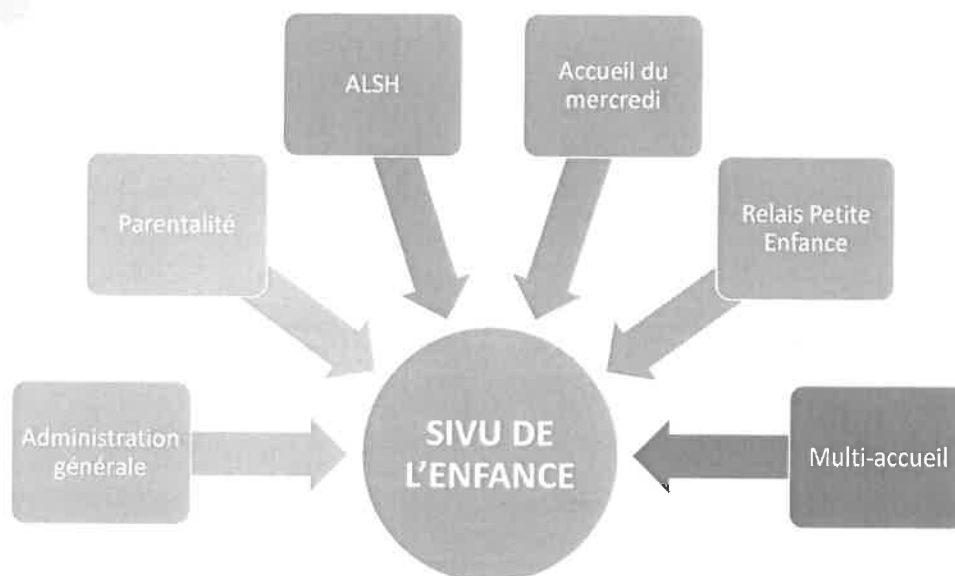
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Lors du conseil syndical du 13 décembre 2023, les orientations budgétaires pour 2024 ont été débattues et arrêtées en vue de l'établissement du budget primitif pour 2024. Ces éléments tiennent compte d'une vision à moyen terme de l'évolution des contributions des communes membres, au regard du niveau du résultat reporté.

MULTI-SECTEURS :

- Maintien de l'offre de services actuelle
- Intégration des mesures nationales en faveur du pouvoir d'achat, dont la prime exceptionnelle pouvoir d'achat
- Reconstitution en deux temps du fonds de roulement, avec comme cible 90 K€
- CAF : intégration du maintien des financements, via le bonus territoire, dans l'attente de la convention territoriale globalisée
- Maintien du principe de revalorisation des tarifs familles selon l'inflation

Un budget SIVU pour 6 activités



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Globalement, les crédits de fonctionnement confirment l'absence de développement des services offerts, mais une adaptation aux conséquences de l'inflation et des mesures nationales.

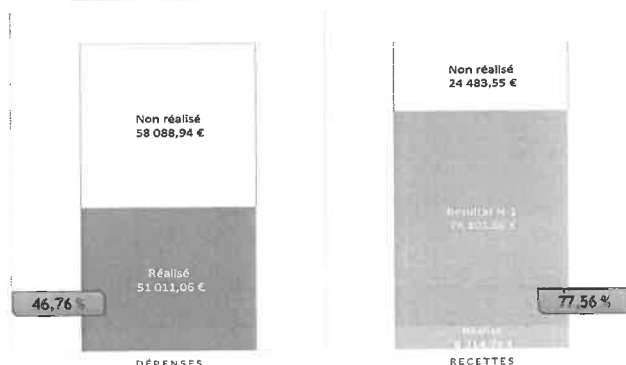
CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BG 2023	
					en €	en %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 544 000,00	1 632 882,82	0,00	1 642 610,00	98 610,00	6,39%
013 - Atténuations de charges	10 000,00	14 599,42		10 000,00	0,00	0,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	348 000,00	366 076,44		366 000,00	7 000,00	2,0%
74 - Dotations CAF, MSA et autres	434 064,87	503 721,43		466 671,52	32 606,65	7,5%
74 - Contributions des communes membres	567 706,94	567 706,94		561 987,77	4 290,83	0,8%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	1 501,49		0,00	0,00	n.c.
Total des recettes de gestion courante	1 349 771,81	1 443 605,72	0,00	1 393 669,29	43 697,68	3,3%
76 - Produits financiers	0,00	48 71		0,00	0,00	n.c.
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00	0,00	n.c.
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 349 771,81	1 443 654,43	0,00	1 393 669,29	43 697,68	3,0%
042 - Opérations entre sections	5 000,00	0,00		0,00	-5 000,00	-100,0%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100,0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	189 228,39	189 228,39		248 940,71	59 712,32	31,6%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 544 000,00	1 321 793,86	0,00	1 642 610,00	98 610,00	6,39%
011 - Charges à caractère général	259 648,46	211 000,22		267 933,56	8 288,70	3,2%
012 - Charges de personnel	1 141 500,00	1 093 952,33		1 210 000,00	68 500,00	6,0%
65 - Autres charges de gestion courante	7 500,00	6 336,46		67 490,00	69 990,00	1199,9%
Total des dépenses de gestion courante	1 408 648,46	1 310 289,01	0,00	1 545 423,56	136 775,10	10,4%
66 - Charges financières	4 500,00	3 320,58		1 200,00	-3 300,00	-73,3%
67 - Charges exceptionnelles	45 400,00	107,42		400,00	-45 000,00	-99,1%
68 - Dotations aux provisions	300,00	0,00		1 000,00	700,00	233,3%
022 - Dépenses imputées	6 300,00	0,00		0,00	-6 300,00	n.c.
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 465 148,46	1 313 716,03	0,00	1 547 023,56	132 078,10	10,2%
023 - Virement à la section d'investissement	69 154,54	0,00		54 866,44	-14 288,10	-20,6%
042 - Opérations entre sections	9 700,00	7 986,86		9 700,00	0,00	0,0%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	78 854,54	7 986,86	0,00	64 566,44	-14 288,10	-18,1%
RESULTAT DE L'EXERCICE		311 178,97				

- ✓ La progression des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par le volet masse salariale et par la reconstitution du fonds de roulement, indispensable à la trésorerie du syndicat.
- ✓ Cette variation est couverte par la réintégration, au stade de la prévision, des différentes prestations de la CAF. Pour compléter, une nouvelle progression de la contribution des communes membres est nécessaire.
- ✓ Le besoin de financement de la section d'investissement reste contenu.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

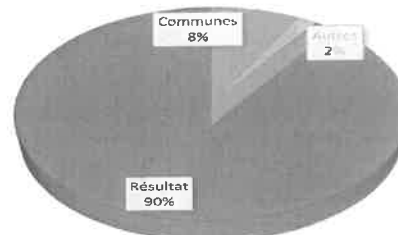
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Conservation du fonds de roulement initial de 45 000 €

SOURCES DE FINANCEMENT

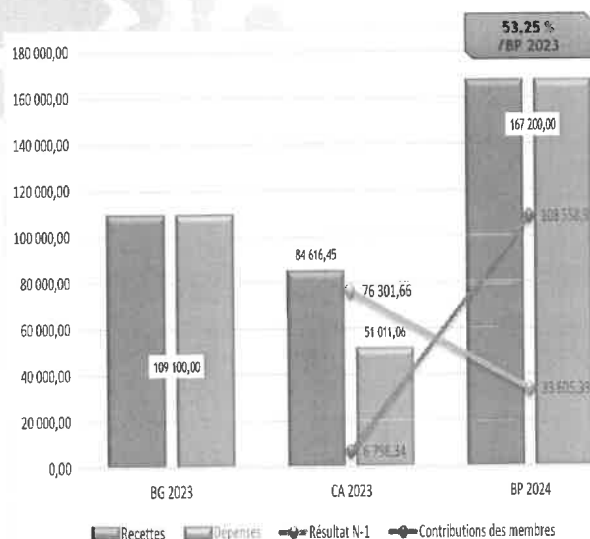


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	8 314,79 €	626,42 €
- Dépenses de l'exercice	51 011,06 €	143,97 €
= Résultat de l'exercice	- 42 696,27 €	482,45 €
+ Résultat reporté	76 301,66 €	816,43 €
= Résultat cumulé	33 605,39 €	1 298,88 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



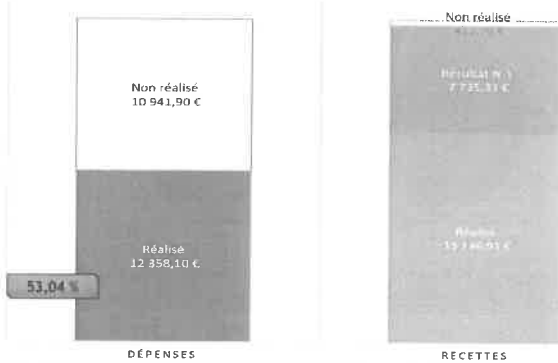
- ✓ Compte-tenu du résultat 2023, et contrairement aux orientations budgétaires pour 2024, l'enveloppe nécessaire au fonds de roulement sera reconstituée à hauteur de 75 000 €. L'objectif est de pouvoir supporter, en trésorerie, les décalages de versements des différentes prestations par la CAF.
- ✓ Pour les autres dépenses, il est important de préciser qu'outre l'évolution naturelle de la masse salariale, les charges de personnel vont progresser sous l'effet de la revalorisation du point d'indice et du SMIC en année pleine, ainsi que des autres mesures en faveur du pouvoir d'achat détaillées lors du ROB. Cette observation concerne toutes les activités du SIVU avec de la masse salariale.
- ✓ En cumulant la progression des dépenses et la baisse du résultat N-1 induit par le fonds de roulement 2023, la contribution des communes membres passe de 6 798,34 € à 108 558,95 €.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

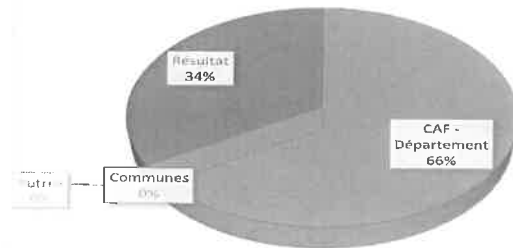
Parentalité

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Taux de réalisation illustrant la capacité de financement de ce secteur
- Recettes globalement conformes à la prévision

SOURCES DE FINANCEMENT



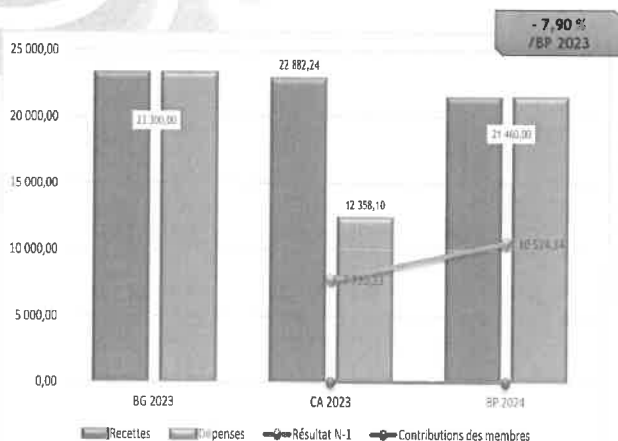
RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	15 146,91 €	- €
- Dépenses de l'exercice	12 358,10 €	- €
= Résultat de l'exercice	2 788,81 €	- €
+ Résultat reporté	7 735,33 €	- €
= Résultat cumulé	10 524,14 €	- €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Parentalité



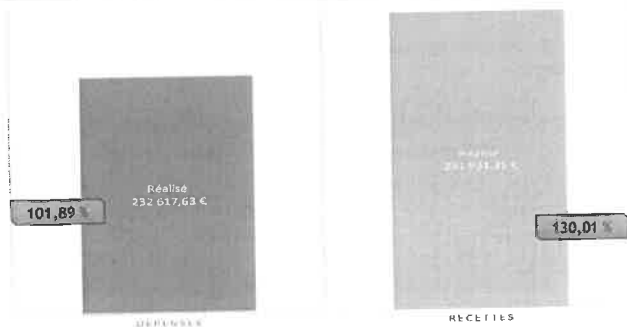
- ✓ La proposition budgétaire pour 2024 s'inscrit globalement dans la continuité de la première année de reprise du lieu accueil enfants-parents.
- ✓ En raison de subventions exceptionnelles à la reprise, les financements institutionnels seront en léger recul.
- ✓ Compte-tenu des recettes spécifiques de ce secteur et le résultat N-1, la contribution des membres demeure nulle en 2024.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

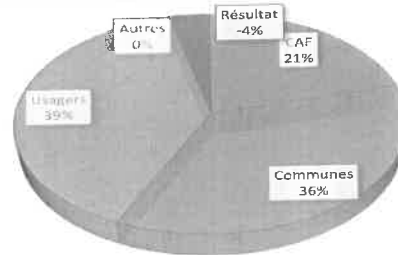
Accueil du mercredi

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Le taux de réalisation des recettes résulte exclusivement de la CAF et des recettes familles en raison de la fréquentation.
- Au regard des fortes demandes des familles, des créneaux supplémentaires ont été ouverts courant 2023, entraînant un dépassement des dépenses de ce secteur. Cela a été compensé par les recettes supplémentaires.

SOURCES DE FINANCEMENT



RESULTATS

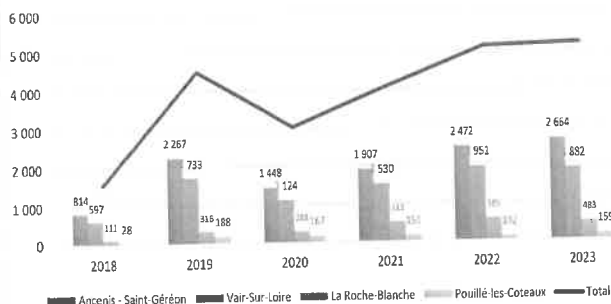
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	291 931,25 €	52,77 €
- Dépenses de l'exercice	232 617,63 €	78,25 €
= Résultat de l'exercice	59 313,62 €	25,48 €
+ Résultat reporté	10 934,87 €	52,77 €
= Résultat cumulé	48 378,75 €	27,29 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

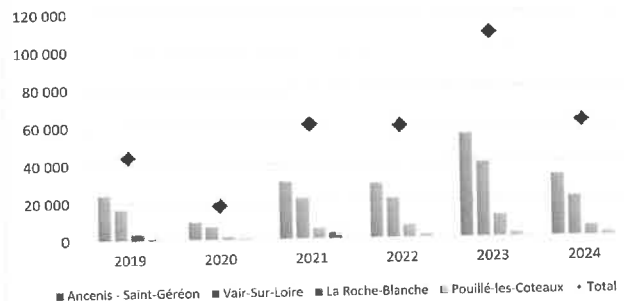
FONCTIONNEMENT 2023

Accueil du mercredi

FREQUENTATION



CONTRIBUTIONS



Variation annuelle

AM	2019/2018	2020/2019	2021/2020	2022/2021	2023/2022
	190,9%	-32,8%	35,4%	24,7%	1,5%

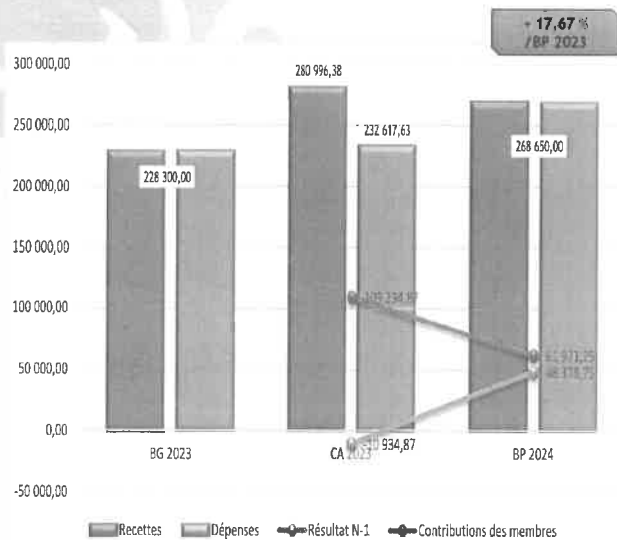
Contribution moyenne par jour

Contribution 2021	21,10 €	19,34 €	19,26 €	19,81 €
Contribution 2022	15,38 €	13,99 €	13,77 €	14,92 €
Contribution 2023	22,33 €	20,40 €	20,16 €	23,85 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Accueil du mercredi



- ✓ A fréquentation équivalente, et à mesures nationales intégrées, les charges de personnel porteront l'essentiel de la progression.
- ✓ En intégrant la décision de révision des tarifs en septembre prochain, et un éventuel recul de la demande, les recettes « familles » sont proposées en légère augmentation par rapport à 2023.
- ✓ Les recettes CAF retrouveront une inscription en année pleine, pour l'ensemble des prestations attendues.
- ✓ En intégrant la forte progression du résultat N-1, la contribution des communes membres passe de 109 234,87 à 61 971,25 €.

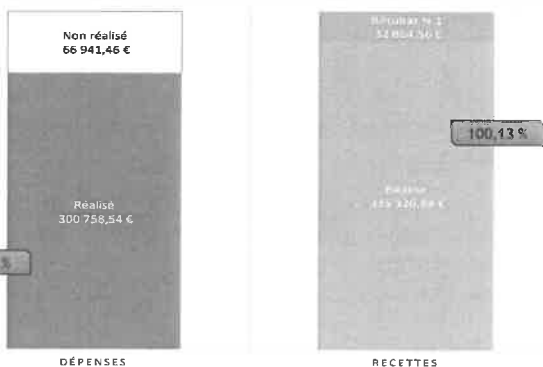
Contribution 2024	12,38 €	11,43 €	11,39 €	12,42 €
-------------------	---------	---------	---------	---------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

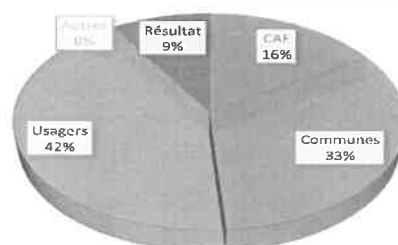
ALSH

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Le taux de réalisation des recettes 2023 s'explique par des recettes CAF supérieures, en compensation des recettes familles en léger retrait par rapport aux crédits prévus.
- Avec une prévision de charges de personnel trop conséquente sur ce secteur, et des dépenses générales contenues, le résultat de fonctionnement est nettement amélioré.

SOURCES DE FINANCEMENT



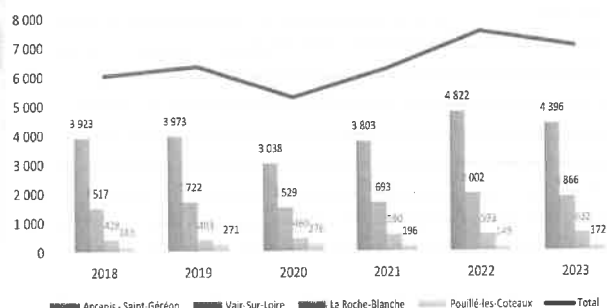
RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	335 326,88 €	2 981,91 €
- Dépenses de l'exercice	300 758,54 €	1 988,50 €
= Résultat de l'exercice	34 568,34 €	993,41 €
+ Résultat reporté	32 864,56 €	208,95 €
= Résultat cumulé	67 432,90 €	784,46 €

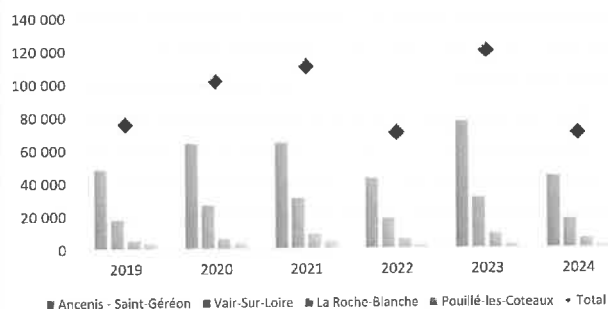
Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

FREQUENTATION



CONTRIBUTIONS



Variation annuelle

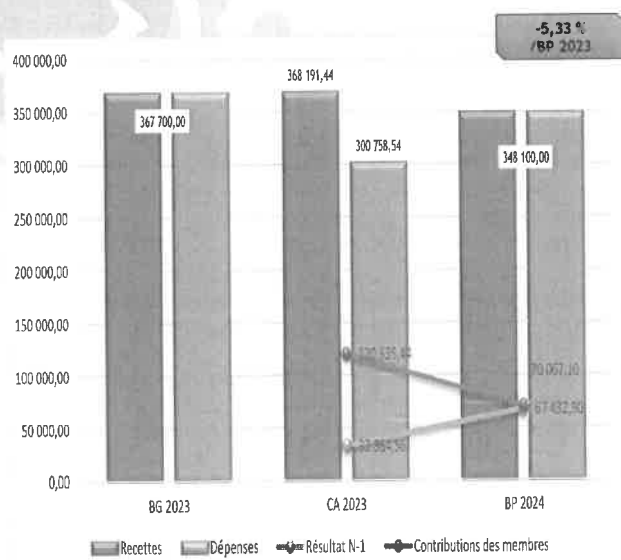
ALSH	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
ALSH	5,3%	-16,7%	18,4%	20,5%	-6,6%

Contribution moyenne par jour

Contribution 2021	21,35 €	20,29 €	20,02 €	20,50 €
Contribution 2022	11,42 €	10,98 €	10,72 €	11,70 €
Contribution 2023	16,06 €	15,56 €	15,58 €	17,79 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



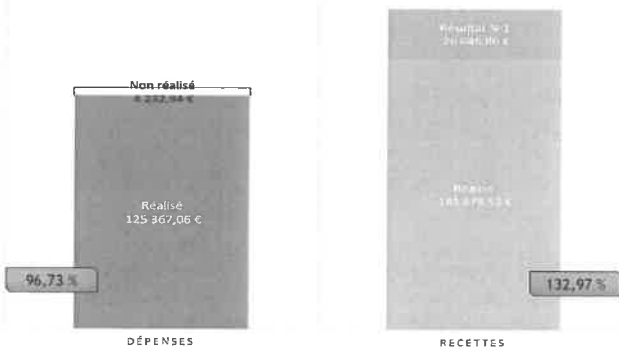
- ✓ En ajustant la prévision de la masse salariale, entre ce pilier et celui de l'accueil du mercredi, il ressort, en affichage de BP à BP, un recul des dépenses de fonctionnement. Par contre, en comparaison du CA, elle progresse de plus de 45 K€.
- ✓ Les recettes issues des familles tiennent compte du niveau de réalisation 2023 et de l'impact de la révision des prix à compter de septembre 2024.
- ✓ Au global, les recettes de la CAF sont reconduites sur les mêmes bases que 2023.
- ✓ En intégrant également le recul du résultat N-1, la contribution des communes membres passe de 120 335,44 € à 70 067,10 €.

Contribution 2024	8,48 €	13,04 €	9,84 €	12,98 €
-------------------	--------	---------	--------	---------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

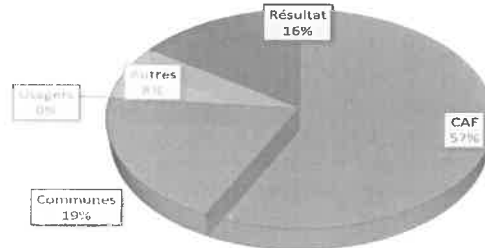
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Même constat que pour les autres secteurs, le taux de réalisation des recettes s'explique par l'encaissement du bonus territoire de la CAF, dans la continuité du CEJ.
- Le taux de réalisation des dépenses est induit par les charges de personnel, du fait d'un remplacement.

SOURCES DE FINANCEMENT

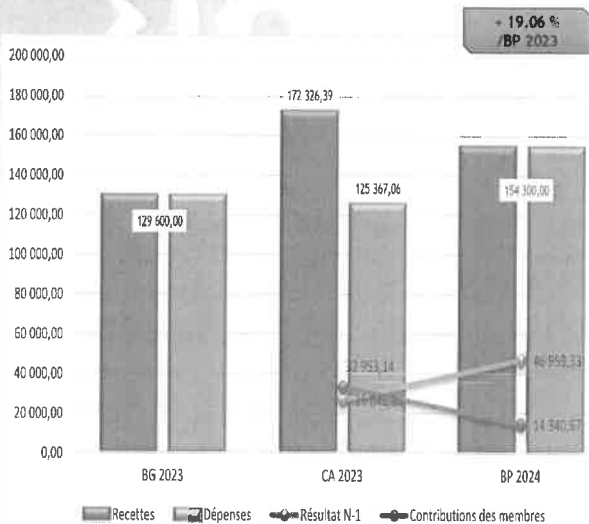


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	145 679,53 €	1 555,91 €
- Dépenses de l'exercice	125 367,06 €	943,81 €
= Résultat de l'exercice	20 312,47 €	612,10 €
+ Résultat reporté	26 646,86 €	4 634,69 €
= Résultat cumulé	46 959,33 €	5 246,79 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

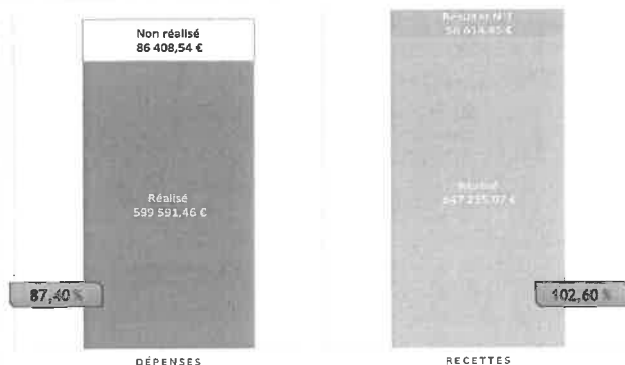


- ✓ Les charges générales de ce secteur affichent une légère hausse par rapport à 2023, essentiellement liée aux fluides.
- ✓ Les charges de personnel progressent, à effectif constant, pour les raisons préalablement évoquées.
- ✓ Les recettes CAF sont rétablies sur les mêmes bases que précédemment, soit 93 000 € contre 70 000 € au BP 2023.
- ✓ La progression du résultat N-1 permettant de couvrir les dépenses supplémentaires notamment, la contribution des communes membres passe de 32 953,14 € à 14 340,67€.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

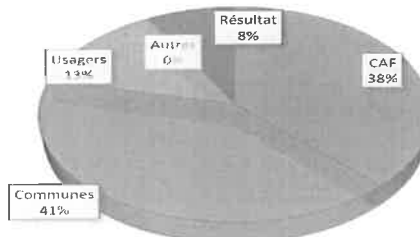
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Recettes en hausse pour les mêmes raisons au niveau de la CAF
- Taux de réalisation des dépenses conformes à la prévision budgétaire

SOURCES DE FINANCEMENT



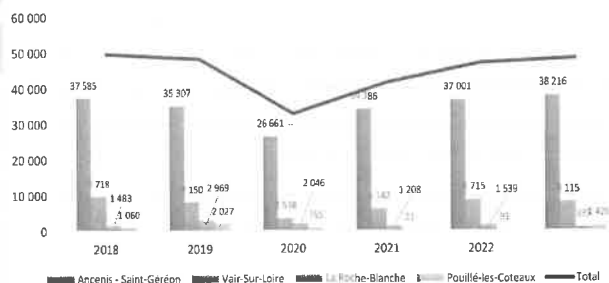
RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	647 255,07 €	63 059,10 €
- Dépenses de l'exercice	599 591,46 €	87 391,05 €
= Résultat de l'exercice	47 663,61 €	- 24 331,95 €
+ Résultat reporté	56 614,85 €	56 615,13 €
= Résultat cumulé	104 278,46 €	80 947,08 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

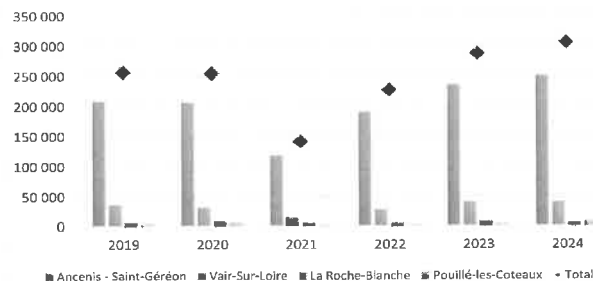
FREQUENTATION



Variation annuelle

MA	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	-2,8%	-31,9%	26,5%	13,4%	2,8%

CONTRIBUTIONS



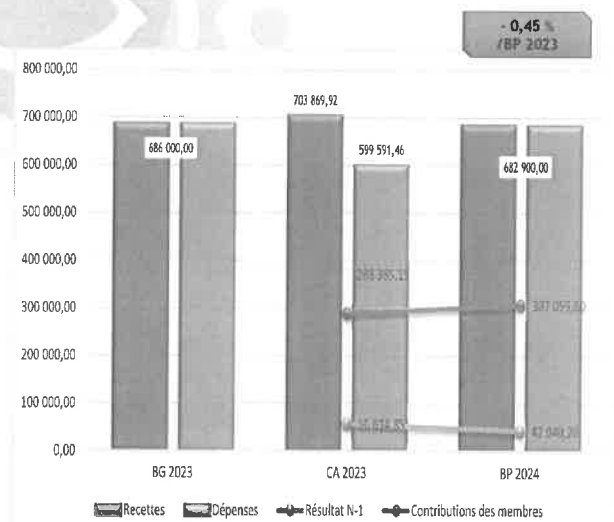
Contribution moyenne par heure

Contribution 2021	6,06 €	5,90 €	3,61 €	5,47 €
Contribution 2022	6,83 €	5,61 €	5,83 €	192,88 €
Contribution 2023	6,38 €	4,65 €	5,37 €	37,24 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Multi-accueil



- ✓ En comparaison de 2023, tout en intégrant l'inflation et les mesures nationales, les dépenses de fonctionnement on pu être contenues à un niveau similaire.
- ✓ Les charges de personnel progressent, à effectif constant, pour les raisons préalablement évoquées.
- ✓ Les recettes CAF affichent la même progression liée à la signature des conventions *bonus territoire* avec la CAF.
- ✓ Les recettes familles sont proposées au même niveau que le BP 2023, soit 85 000 €.
- ✓ En intégrant le résultat N-1 et le besoin de financement 2023 de la section d'investissement, la contribution des communes membres passe de 288 385,15 € à 307 059,80 €.

Contribution 2024	6,59 €	4,99 €	7,33 €	5,48 €
-------------------	--------	--------	--------	--------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

BUDGET PRIMITIF 2024

Investissement

INVESTISSEMENT 2024

Globalement, en comparaison du budget 2023, la section d'investissement est proposée à un niveau similaire, avec la poursuite des investissements sur la maison de l'enfance.

CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024 (hors RAR 2023)	BP 2024 + RAR 2023	VARIATION/BG 2023	
						en €	en %
RECETTES D'INVESTISSEMENT	151 875,00	88 270,11	20 000,00	132 000,00	152 000,00	+ 725,00	+ 0,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 044,77	3 313,68		2 265,30	2 265,30	-3 779	-62,5%
1068 - Affectation complémentaire excédent fonction.	36 975,69	36 975,69		62 238,26	62 238,26	25 263	n.c.
13 - Subventions d'investissement	40 000,00	20 000,00	20 000,00	3 000,00	23 000,00	-17 000	-42,5%
Total des recettes réelles d'investissement	23 020,46	60 289,37	20 000,00	67 503,56	67 503,56	4 483,10	19,4%
021 - Virement de la section de fonctionnement	69 154,54	0,00		54 886,44	54 886,44	-14 268	-20,6%
040 - Opérations entre sections	9 700,00	7 986,86		9 700,00	9 700,00	0	0,0%
Total des recettes d'ordre d'investissement	78 854,54	7 986,86	0,00	64 586,44	64 586,44	-14 268,10	-18,1%
CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024 (hors RAR 2023)	BP 2024 + RAR 2023	VARIATION/BG 2023	
						en €	en %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	161 875,00	141 865,77	1 291,18	151 438,82	152 730,00	- 9 141,00	- 5,65%
20 - Immobilisations incorporelles	15 028,28	12 624,00		801,74	801,74	-14 227	-94,7%
21 - Immobilisations corporelles	39 986,33	29 091,94	1 291,18	25 537,42	26 828,60	-13 188	-32,9%
23 - Immobilisations en cours				510,00	510,00	510	n.c.
Total des dépenses d'équipement	55 014,61	41 715,94	1 291,18	26 849,16	28 140,34	-26 674,27	-48,13%
16 - Emprunts et dettes assimilées	48 900,00	48 829,64		51 000,00	51 000,00	2 100	4,3%
020 - Dépenses imprévues	1 640,20	0,00		0,00	0,00	-1 640	-100,0%
Total des dépenses financières	50 540,20	48 829,64	0,00	51 000,00	51 000,00	459,80	0,9%
Total des dépenses réelles d'investissement	105 554,81	90 545,58	1 291,18	77 849,16	79 140,34	-26 414,47	-25,0%
040 - Opérations entre sections	5 000,00	0,00		0,00	0,00	-5 000	-100,0%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100,0%
001 - Déficit d'investissement reporté	51 320,19	51 320,19		73 589,66	73 589,66	22 269,47	43,4%
RESULTAT PREVISIONNEL		-73 589,66					

- ✓ Les crédits nécessaires au remboursement annuel de la dette sont proposés à hauteur de 51 000 €. Ce sera la dernière année de remboursement de la dette contractée pour la Maison de l'enfance.
- ✓ Le programme d'investissement concerne le renouvellement des équipements et la poursuite des travaux sur l'acoustique de la maison de l'enfance. Aucune enveloppe budgétaire n'est anticipée sur la problématique toiture.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

INVESTISSEMENT 2024

Le programme d'investissement couvre à la fois le renouvellement des équipements des services et les projets plus structurants. Chaque enveloppe est définie par secteur.

Administration générale	1 898,88 €
ALSH	3 184,46 €
Accueil du mercredi	727,29 €
Relais Petite Enfance	6 746,79 €
Multi-accueil	14 291,74 €

- ✓ Le programme d'investissement 2024 s'élève donc à 26 849,16 €.
- ✓ Les investissements de la maison de l'enfance sont supportés par les secteurs multi-accueil et RPE. Ils concernent essentiellement l'achèvement des travaux sur l'acoustique.
- ✓ Ces investissements sont intégralement financés sans recours à l'emprunt.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



BUDGET PRIMITIF 2024

Contributions des membres



UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Les statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixent, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion.

	Administration générale	Parentalité	ALSH	Accueil du mercredi	RAM	Multi-accueil Les petits Loirs	Annuité MA
Commune d'accueil					30%	30%	30%
Population	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Potentiel fiscal	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Population - de 6 ans					50% du solde	10% du solde	50% du solde
Fréquentation			90%	90%		70% du solde	

Investissement de la Maison de l'Enfance : les participations théoriques des communes de Mésanger et d'Oudon sont supportées par la Ville d'Ancenis

- ✓ Suivi budgétaire garantissant une traçabilité de la contribution par activité

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES 2024

Sur la base des statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixant, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion, les contributions de chacun des membres ont été fixées pour l'exercice 2024.

	CONTRIBUTION 2023	CONTRIBUTION 2024	POUR INFORMATION					Multi-Accueil
			Administration générale	Parentalité	Centres de loisirs	Accueil du mercredi	Relais Petite Enfance	
Ancenis-Saint-Géréon	397 752,99	408 529,07 €	75 883,23	0,00	37 282,06	32 974,33	10 521,93	251 867,52
Vair-sur-Loire	118 777,84	111 403,08 €	22 458,11	0,00	24 331,93	21 520,51	2 568,90	40 523,63
La Roche-Blanche	31 013,02	24 743,83 €	5 495,18	0,00	6 221,18	5 502,36	671,94	6 853,17
Pouillé-les-Coteaux	10 163,09	17 321,79 €	4 722,43	0,00	2 231,93	1 974,05	577,90	7 815,48
TOTAL	557 706,94 €	561 997,77 €	108 558,95 €	- €	70 067,10 €	61 971,25 €	14 340,67 €	307 059,80 €

- ✓ En comparaison du budget primitif 2023, tout en tenant compte des résultats prévisionnels N-1, en reprenant une prévision complète sur les recettes de la CAF, et sans prévoir de développement de l'offre de services, les contributions des membres subissent une nouvelle augmentation de 0,77 %. Pour mémoire, les contributions 2022 s'élevaient à 488 K€.
- ✓ La reconstitution d'un fonds de roulement à 75 000 € influe sur la contribution au pilier *Administration générale*, dont le retrait en 2023 avait permis de limiter l'impact du report de la contractualisation avec la CAF et de l'envolée des charges.
- ✓ En tenant compte des fréquentations, les variations de contributions diffèrent d'une commune à l'autre.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

GLOSSAIRE DES SIGLES



GLOSSAIRE DES SIGLES

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

AM : Accueil du mercredi

BP : Budget primitif

CA : Compte administratif

CAF : Caisse d'allocations familiales

CTG : Convention territoriale globale

DM : Décision modificative

MA : Multi-accueil

RàR : Restes à réaliser

RPE : Relais petite enfance

SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

Accusé de réception en préfecture
044-254402688-20240207-1_2024delib008-DE
Reçu le 13/02/2024